

Intention de prière du pape au mois de mai : pour les diacres

Un signe stimulant pour l'Église

« Pour que les diacres, fidèles à leur charisme au service de la Parole et des pauvres, soient un signe stimulant pour toute l'Église » : c'est l'intention de prière que le pape François confie à la prière des catholiques pendant tout le mois de mai 2020.

En ce mois où nous prions « **Pour que les diacres, fidèles à leur charisme au service de la Parole et des pauvres, soient un signe stimulant pour toute l'Église.** », il est bon de revenir sur les fondements de ce beau ministère.

Le Concile Vatican II a remis à l'honneur dans l'Église le diaconat permanent conféré principalement à des hommes mariés. Le premier mot qui précise leur mission est « service », faisant écho à l'institution des diacres aux premiers temps de l'Église : le service des tables pour une plus grande justice à l'intérieur de la communauté chrétienne. Les apôtres pourraient ainsi être « *assidus à la prière et au service de la Parole* ». (Ac 6, 1-6) Le mot service est utilisé pour les deux vocations, celle des diacres et celle des apôtres.

Vatican II donne aux diacres un service pour la liturgie, la Parole et la charité. Leur mission est plus large qu'à l'origine. Le pape François souligne que les diacres sont les « gardiens du service dans l'Église » -25 mars 2017- En s'exprimant ainsi, il affirme qu'il ne s'agit pas d'une répartition des tâches : aux uns le service, aux autres la prière et l'annonce de l'Évangile. Il y a plusieurs pôles dans l'Église et les diverses vocations peuvent être considérées comme les « gardiens » de ces pôles. **Le diaconat met en valeur le pôle « service ».** **Tout baptisé est appelé à prier et à témoigner avec une charité active.** Les Actes des apôtres ne disent rien de la manière dont les diacres s'acquittent de la charge pour laquelle ils ont été créés, mais montrent comment ils ont participé à la mission de l'Église : Étienne annonce Jésus-Christ au tribunal et est le premier martyr ; Philippe annonce le Christ en Samarie et baptise un Éthiopien. L'Église, par ses initiatives, ne cesse de chercher à s'adapter à la situation, et l'Esprit Saint la conduit avec la Sagesse de Dieu.

S'adressant aux diacres, le pape parle aussi d'une vocation « vécue à l'intérieur de la famille et avec la famille » (ibid.). Ce faisant, il fait un lien entre un ministère ordonné et la réalité familiale vécue d'une manière habituelle par les diacres permanents. Les femmes des diacres participent à la vocation de leurs maris, ne serait-ce que par l'accord qu'elles donnent à leur ordination. L'allusion à la famille pose implicitement la question souvent posée de la place des femmes dans l'Église et de la possibilité pour elles de recevoir un ministère ordonné. Le pape qui y est sensible vient de créer en avril 2020 une commission d'étude sur le diaconat féminin.

Aujourd'hui les diacres jouent dans l'Église un rôle de ferment. Leur présence l'aide à mieux vivre son charisme d'être servante, à faire que chacun, quelque soit sa situation, puisse apporter sa pierre à l'édifice. Leurs engagements dans le monde professionnel, social, familial croisés avec les engagements diocésains et paroissiaux sont une manière de rendre l'Église plus présente dans la société et plus attentive à ce que celle-ci peut espérer d'elle. Une fécondation mutuelle est alors possible. Souhaitons que le dé-confinement à venir stimule la créativité pour répondre à des besoins qui surgiront.